

FEDERATION ALGERIENNE DE FOOTBALL

LIGUE REGIONALE DE FOOTBALL – BATNA

COMMUNIQUE

RAPPEL ARTICLE N°144 – ALINEA 1 **DES RG DE LA FAF DE 2018**

ANNULATION DE LA SANCTION

Les avertissements dont le nombre est inférieur ou égal à trois (03) infligés à un joueur avant la date du 1^{er} match de la phase retour sont annulés.

La sanction pour un match ferme relative à quatre (04) avertissements infligés à un joueur reste maintenue et est reportée à la phase retour.

